

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE
ROUTE 138
CLERMONT - CAP-À-L'AIGLE

CANQ
TR
GE
EN
541



MINISTÈRE DES TRANSPORTS

ethnoscop

469616

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE EN TRANSPORT
SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA DOCUMENTATION
700, Boul. René-Lévesque Est, 21e étage
Québec (Québec) G1R 5H1

ETUDE DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE
ROUTE 138, CLERMONT/CAP-A-L'AIGLE
(Dossier 1140-83-150)

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DIRECTION DES EXPERTISES ET NORMES
SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT
DIVISION DES ETUDES D'IMPACT

JANVIER 1984
ETHNOSCOPE

REÇU
CENTRE DE DOCUMENTATION

30 MAR 1999

TRANSPORTS QUÉBEC

CANQ
TR
GE
EN
541

Remerciements

La réalisation de cette étude de potentiel a été rendue possible grâce à un contrat accordé à Ethnoscop par le service de l'Environnement du ministère des Transports du Québec. Nous remercions particulièrement M. Denis Roy, archéologue, qui représentait le ministère des Transports dans ce dossier, avec qui nous avons eu des discussions intéressantes au cours de la réalisation de l'étude et qui a bien voulu nous fournir ses commentaires sur la version préliminaire du rapport. Nous remercions finalement le ministère de nous avoir fourni une synthèse des données environnementales, des cartes thématiques sur l'environnement, les photographies aériennes et les documents cartographiques nécessaires à la bonne marche de l'étude.

EQUIPE DE TRAVAIL

MINISTERE DES TRANSPORTS:

Denis Roy, archéologue: chargé de projet

ETHNOSCOP:

Gilles Rousseau, archéologue

- chargé de projet
- recherche et rédaction des données environnementales et historiques
- analyse cartographique
- photo-interprétation
- intégration générale des données

Pierre Dumais, archéologue

- recherche et rédaction des données archéologiques et des données ethno-historiques
- définition de la méthodologie

Régis Jean, ethnologue

- conseiller pour l'histoire de l'occupation euro-qubécoise

François Bélanger, cartographe

- graphisme et cartographie

Brigitte Landry, secrétaire

- dactylographie et édition

TABLE DES MATIERES

	Page
Table des matières	i
Liste des figures	iv
Liste des tableaux	v
1.0 MANDAT	1
2.0 PRESENTATION DE LA ZONE A L'ETUDE	3
2.1 Situation géographique	4
2.2 Physiographie	7
2.3 Géologie	8
2.3.1 Roche en place	8
2.3.2 Dépôts meubles	9
2.3.3 Le paysage	9
2.4 Chronologie des événements du Quaternaire	12
2.4.1 La glaciation du Wisconsinien	12
2.4.2 L'invasion marine de Goldthwait	13
2.4.3 Chronostratigraphie	14
2.5 Climat et végétation	17
2.5.1 Climat actuel et végétation	17
2.5.2 Histoire de la végétation	18
3.0 ARCHEOLOGIE PREHISTORIQUE	22
3.1 Contexte régional	23
3.2 Les sites préhistoriques de Tadoussac	24

TABLE DES MATIERES

	Page
(suite)	
4.0 DONNEES ETHNOHISTORIQUES	26
4.1 L'estuaire du Saint-Laurent aux 16e et 17e siècles	28
4.1.1 Les Iroquoiens du Saint-Laurent	28
4.1.2 Les Montagnais	33
4.2 L'exploitation du massif laurentien au nord de de l'estuaire du Saint-Laurent	37
4.3 Le bassin de la rivière Malbaie comme axe de circulation	40
4.4 Conclusion	43
5.0 ETUDE DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE	45
5.1 Démarche générale	46
5.2 Méthodologie employée	48
5.3 Résultats de l'étude de potentiel	51
6.0 PERIODE HISTORIQUE	53
6.1 Données historiques	54
6.2 Sites archéologiques et biens culturels classés ou reconnus	57
6.3 Méthodologie	58
6.4 Résultats	59
7.0 RESULTATS ET RECOMMANDATIONS	60
7.1 Résultats	61
7.2 Recommandations	62

TABLE DES MATIERES

	Page
(suite)	
8.0 BIBLIOGRAPHIE	64
9.0 CARTE	73

LISTE DES FIGURES

	Pages
Figure 1: Localisation de l'aire d'étude	-5
Figure 2: Emersion des terres	15
Figure 3: Les villages iroquoiens au temps de Cartier	30

LISTE DES TABLEAUX

Page

Tableau 1:	Critères environnementaux utilisés dans l'évaluation des classes de potentiel, période préhistorique.	50
Tableau 2 :	Résumé quantitatif de l'étude du potentiel préhistorique	52
Tableau 3:	Zones à potentiel traversées par le tracé routier et recommandations	61

1.0 MANDAT

Le ministère des Transports du Québec a commandé cette étude de potentiel dans le cadre d'un projet de réfection de la route 138 entre les municipalités de Clermont et Cap-à-l'Aigle, sur une distance de 11,2 km.

Sur la base de données d'ordre environnemental et culturel, cette étude vise à délimiter et à qualifier les aires recelant un potentiel archéologique à l'intérieur du quadrilatère dénommé aire d'étude (voir plan). Une attention spéciale sera apportée aux aires à potentiel archéologique qui seront touchées par le projet de réfection routière. Etant donné qu'aucun site archéologique n'est encore repertorié à l'intérieur de l'aire d'étude, les mesures de protection proposées viseront essentiellement la vérification du potentiel archéologique par des travaux de terrain.

2.0 PRESENTATION DE LA ZONE A L'ETUDE

2.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le tronçon de route 138 qui sera l'objet d'une réfection rejoint la rive ouest de la rivière Malbaie dans le village de Clermont, longe cette rivière sur une distance de 8 km jusqu'à l'entrée de La Malbaie; de là, la route traverse le pont Leclerc, longe l'estuaire de la rivière, gravit le rebord des hautes terrasses marines où elle surplombe le littoral, à une altitude de ± 110 m jusqu'à Cap-à-l'Aigle. Ce dernier tronçon mesure 3,2 km. A l'ouest de Clermont, le tronçon de route commence à l'altitude de 95 m, rejoint la cote de 50 m à Clermont puis descend progressivement jusqu'à ± 10 m à La Malbaie; du côté est, la route traverse des altitudes comprises entre 10 et 110 m.

Sur la plus grande partie de son parcours, cette route traverse la vallée fluviale de la rivière Malbaie. La partie inférieure de la rivière Malbaie, fait partie d'un grabben décrivant une dépression annulaire autour du mont des Eboulements. La rivière du Gouffre qui se déverse dans le fleuve à Baie-Saint-Paul occupe l'autre partie de cette dépression.

L'embouchure de la rivière Malbaie qui se situe en face de Kamouraska sur la côte sud du Saint-Laurent en est séparée d'une distance de 25 km. D'autre part, elle est éloignée de 38 km de l'embouchure du Saguenay et de 65 km de Baie-Saint-Paul.

LOCALISATION DE L'AIRE D'ÉTUDE

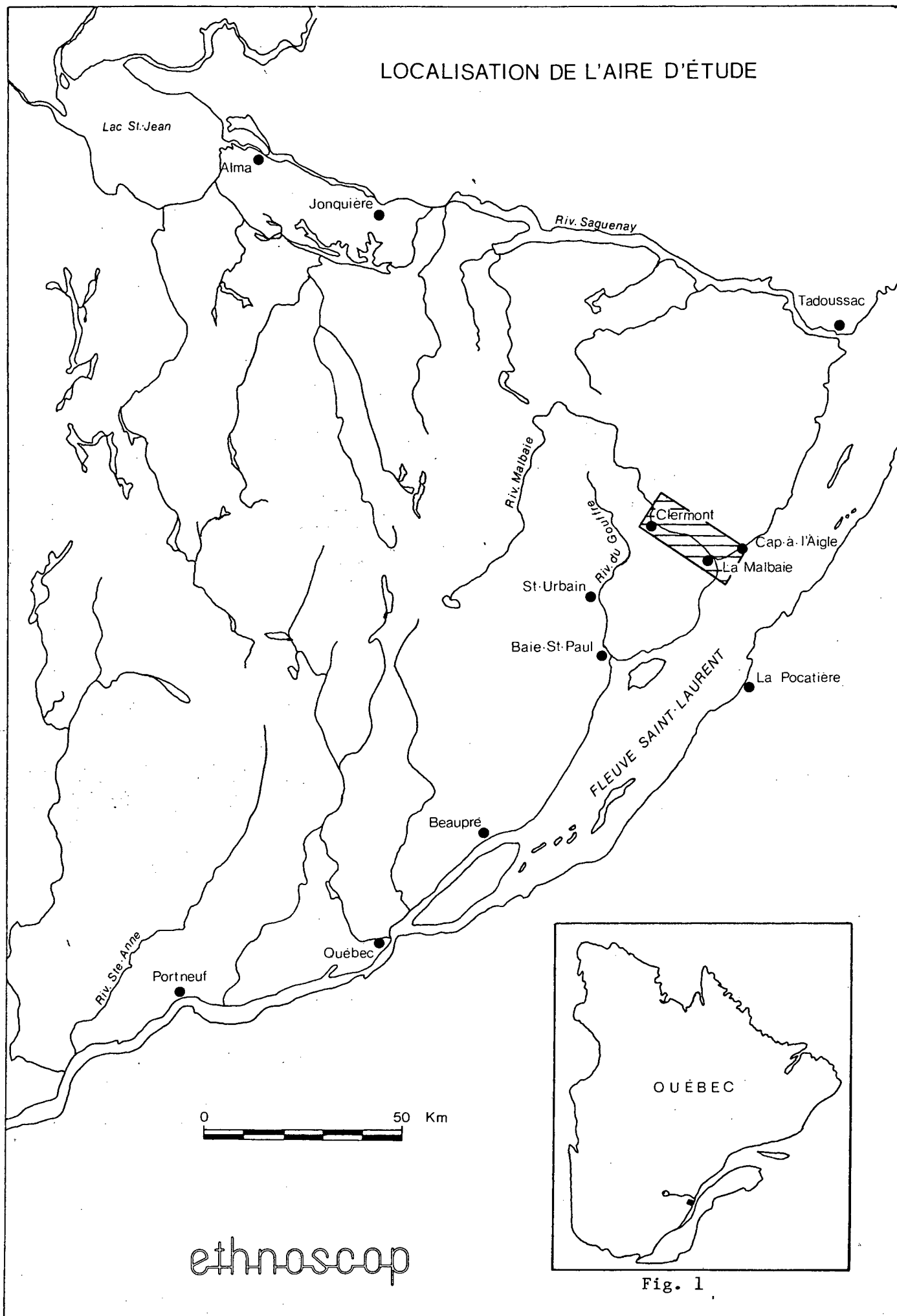


Fig. 1

L'aire d'étude est circonscrite entre les coordonnées suivantes:

- latitude: $40^{\circ}37'$ à $47^{\circ}43'$
- longitude: $70^{\circ}04'$ à $70^{\circ}16'$

2.2 PHYSIOGRAPHIE

La vallée de la rivière Malbaie constitue une enclave dans le rebord du plateau laurentien dont l'altitude moyenne est de ± 600 m à proximité du fleuve pour atteindre ± 1000 m à une distance de 40 km à l'intérieur des terres. Cette enclave fait d'ailleurs partie d'un complexe plus vaste comprenant tout l'astroblème de Charlevoix.

Le paysage d'organise sur la base de trois éléments principaux:

- le Bouclier laurentien
- les plates-formes d'érosion développées dans les calcaires ordoviciens sur la rive ouest de la rivière Malbaie et le long du fleuve dans la région de Cap-à-l'Aigle
- l'astroblème de Charlevoix circonscrit par un grabben annulaire qu'occupent les vallées de la rivière Malbaie et de la rivière du Gouffre.

2.3 GEOLOGIE

2.3.1 Roche en place

L'assise rocheuse de la région est constituée principalement de roches d'âge précambrien: roches charnockitiques, roches granitiques, gneiss et migmatiques (Rondot 1969). Comme nous l'avons vu précédemment, des roches calcaires d'âge ordovicien appartenant aux formations des Basses-Terres du Saint-Laurent, affleurent à quelques endroits.

Ces roches sont parcourues par un système de failles très développées dont les réajustements se manifestent par une activité séismique relativement intense. Depuis le fort tremblement de terre de 1663 décrit dans les Relations des Jésuites (Anonyme 1972), onze (11) tremblements de terre majeurs ont été enregistrés dans la région.

On ne peut évaluer l'impact qu'a pu avoir cette activité séismique sur les populations préhistoriques; jusqu'à quel point ces "catastrophes" et les glissements de terrain qui semblent s'être produits à plusieurs reprises ont pu constitués des éléments répulsifs pour les populations amérindiennes. On remarque cependant que ces phénomènes n'ont pas empêché l'occupation historique de se développer et de se maintenir.

2.3.2 Dépôts meubles

Ces dépôts sont constitués de sédiments d'origine glaciaire, glacio-marine, marine et fluviatile. Cependant, selon les relevés géotechniques pratiqués dans la vallée de la rivière Malbaie, l'argile marine semble dominer, du moins pour la partie supérieure du dépôt, jusqu'à une altitude de 145-150 m (Vézina 1983: 6-7). Les documents cartographiques consultés et l'examen des photos aériennes montrent que les argiles constituent la presque totalité des dépôts de l'aire d'étude. Seuls quelques bourrelets morainiques sont visibles sur les hauteurs à l'ouest de la Malbaie et au nord de Cap-à-l'Aigle. Il faut mentionner que la plaine alluviale actuelle et la basse terrasse fluviale semblent plus riche en matériel granulaire que la vallée dans laquelle la rivière s'est encaissée.

2.3.3 Le paysage

Sur la base de ces dépôts le paysage de la vallée s'organise de la façon suivante:

- 1° Terrasses marines: suite au retrait du glacier, la mer de Goldthwait a pénétré dans la vallée pour constituer un estuaire. C'est dans ce milieu que se sont déposées les argiles marines qui tapissent le fond et les rebords de la vallée. Avec le relèvement isostatique, des terrasses marines se sont progressivement développées; cependant le matériel argileux dans lequel elles se sont généralement développées n'a pas assuré leur préservation et elles ont été affectées par des mouvements de masse et divers processus d'érosion qui les ont totalement détruites ou qui ont

tronqué ou raviné leurs rebords. Des segments de terrasses sont cependant encore visibles à des altitudes supérieures à 100 m et dans la région de Cap-à-l'Aigle.

- 2° Contexte fluvial: progressivement la vallée est passée d'un environnement de type "estuaire maritime" à un environnement fluvial. Nous ne pouvons, pour le moment, évaluer à quelle altitude et donc à quel moment du processus d'émersion des terres, ce changement s'est produit; on peut cependant penser qu'il a été progressif de l'amont vers l'aval.

Selon un rythme plus ou moins synchrone avec la baisse du niveau marin et/ou l'émersion des terres, la rivière Malbaie s'est progressivement emboîtée dans les dépôts marins argileux qui comblaient la vallée. L'évolution oscillatoire du lit de la rivière et son enfoncement progressif ont développés des terrasses fluviales. Cependant à mesure que le niveau de base de la rivière s'enfonçait, les terrasses atteignaient des positions propices aux mouvements de terrain et finissaient par s'effondrer. Actuellement, ce sont surtout les terrasses récentes, bordant l'actuelle plaine alluviale qui sont visibles; quelques terrasses perchées sont encore visible autour de La Malbaie.

Il faut mentionner la présence d'une terrasse située à ± 25 m sur la rive nord de la baie où un méandre abandonné est encore visible, ce qui indique qu'à ce niveau, l'embouchure de la rivière se situait plus en aval dans le fleuve qu'actuellement.

- 3° Plaine alluviale: cette plaine alluviale est constituée par le lit majeur de la rivière et peut être inondée aux périodes de crue. Les parties convexes des méandres sont des environnements qui peuvent être propices à des établissements humains, en dehors des périodes de crue et particulièrement lorsque l'enfoncement du lit de la rivière s'accentue. Selon leur situation, ces plaines peuvent être constituées de gravier, de sable ou de limon. La partie concave de la rivière développe progressivement un abrupt qui peut résulter en un glissement de terrain.

De façon globale, la vallée présente une texture de sol généralement perturbé. Les formes classiques dans les zones d'invasion marines et les vallées fluviales, telles les terrasses et leurs rebords plus ou moins abrupts, les paléoplages, les cordons, etc., sont rares dans cette vallée, à cause des mouvements de sol qui les ont généralement perturbées ou détruites. L'implication de ce type d'environnement, c'est que les paléo-rivages marins ou fluviaux qui ont pu être occupés par des groupes humains durant la préhistoire, sont en grande partie disparus.

2.4 CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS DU QUATERNAIRE

2.4.1 La glaciation du Wiconsinien

Les 100,000 dernières années ont été marquées par un événement géologique et climatique majeur, soit la glaciation du Wiconsinien. A la suite de plusieurs fluctuations représentées dans la stratigraphie des dépôts meubles des Basses Terres du Saint-Laurent, l'Inlandsis laurentidien atteignait son extension maximale, il y a environ 20,000 ans. A ce moment, le glacier recouvrait totalement le Québec et, son front se situait sur une ligne joignant le sud des Grands Lacs à la ville de New-York.

Entre le premier recouvrement de la vallée du Saint-Laurent par l'inlandsis il y a $\pm$ 80,000 ans (Occhietti 1980: 127) et la fin du dernier stade glaciaire vers 12,000 ans AA, il semblerait que le secteur à l'étude ait été continuellement recouvert de glace contrairement à la vallée du Saint-Laurent en amont de Charlevoix. Ce secteur semble correspondre à la limite de retrait de l'inlandsis durant les interstades.

Quelques millénaires après l'englacement maximum, l'amélioration progressive du climat vers ses caractéristiques actuelles a entraîné la fonte du glacier. Dans la vallée de la rivière Malbaie, le processus semble s'être effectué selon le schéma suivant (Poulin 1976)

- vers 12,500, la vallée est libre de glace puisque des dépôts marins fins se déposent jusqu'à une altitude de 190 mètres.
- Par la suite, une réavancée d'un lobe glaciaire, correspondant à l'épisode de Saint-Narcisse daté ailleurs à $\pm 10,800$ AA (Occhietto, 1980: 154), recouvre les dépôts antérieurs de matériel plus grossier. Cette réavancée aurait légèrement débordée l'embouchure actuelle de la rivière Malbaie.

2.4.2 L'invasion marine de Goldthwait

Dionne (1977) subdivise cette période en trois phases:

- Goldthwaitien I (13,500 - 12,000 AA): il s'agit essentiellement d'une phase glacio-marine de transgression.
- Goldthwaitien II (12,000 - 10,000 AA): cette phase essentiellement marine est marquée par un fort relèvement isostatique et une sédimentation abondante de matériaux de rivage (plus grossiers). Cette phase a été transgressive au début et fortement régressive par la suite.

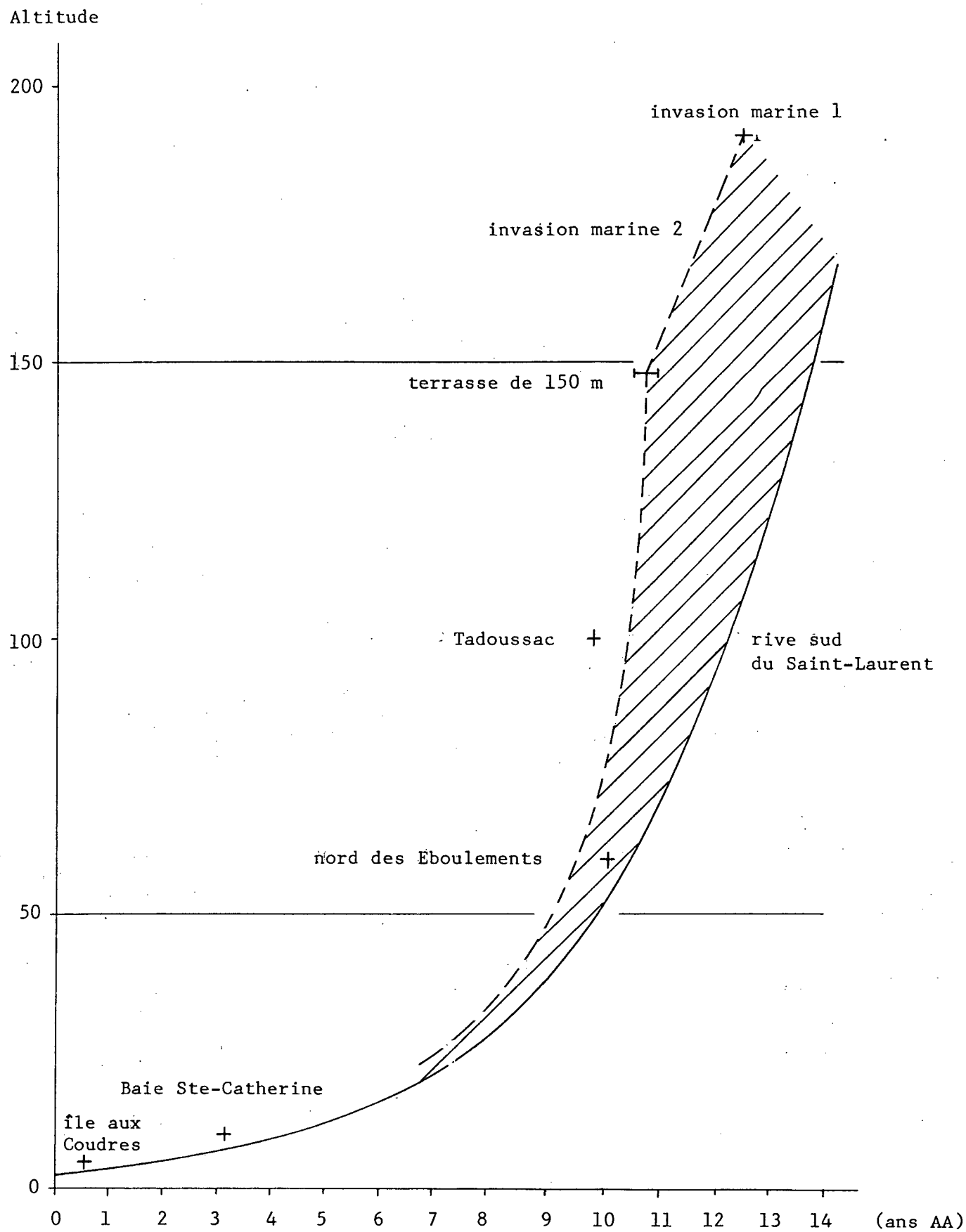
- Goldthwaitien III (9,000 - 8,000 AA à nos jours):
c'est une phase essentiellement régressive dont le début correspond avec l'inflexion de la courbe de relèvement isostatique qui nous conduit au taux actuel. Cette période est caractérisée par une forte érosion, "notamment par l'enfoncement des cours d'eau dans les dépôts mis en place au cours de la phase précédente" (Dionne 1977: 65).

2.4.3 Chronostratigraphie

Nous ne disposons pas de courbe de relèvement spécifique à la zone qui nous concerne. Un certain nombre de dates ^{14}C sont cependant disponibles pour l'ensemble de la région (Dionne 1977):

- au nord des Eboulements, à 60 m d'altitude, une date de 10,000 $\pm$ 170 AA sur des coquillages.
- Sur de la matière organique, provenant du lac Mimi, aussi au nord des Eboulements, une date de 11,040 $\pm$ 460 AA a été obtenue à 410 m d'altitude.
- A Tadoussac: 9,820 $\pm$ 150 pour la ligne de rivage de 100 m.
- A Baie-Sainte-Catherine, des fragments de bois prélevés sur une terrasse de 10 m ont donné 3,150 $\pm$ 130 AA.

Fig. 2: Emersion des terres



ethnoscop

- Finalement Allard (1983: 192) a obtenu une date de 550 ± 230 AA sur la terrasse Mitis, pour un dépôt organique prélevé à une altitude de ± 4 m, à l'île aux Coudres.

Par hypothèse, nous avons construit une courbe (ligne brisée) qui joint les différentes datations ^{14}C provenant de la région et qui tient compte de l'ensemble des données sur le relèvement isostatique (Occhietti 1980: 120). Cette courbe est mise en relation avec la courbe de Locat pour la rive sud du Saint-Laurent. Le limbe contenu entre ces deux courbes semble rendre compte du retard de déglaciation de la rive nord par rapport à la rive sud et par conséquent du délai dans le relèvement isostatique.

Compte-tenu des conditions climatiques rigoureuses qui prévalaient encore vers 10,000-9,000 AA (voir section 2.5.2), il est difficile d'envisager la présence de l'homme dans la région avant cette époque. Ce qui implique donc que toute occupation humaine reliée à un environnement marin ou estuarien se situerait à un niveau inférieur à 80 m.

2.5 CLIMAT ET VEGETATION

2.5.1 Climat actuel et végétation

La région qui englobe l'aire d'étude est incluse dans la zone climatique tempérée. Le caractère continental du climat général est atténué, à la fois dans les extrêmes d'hiver et d'été, par la présence de l'estuaire maritime du Saint-Laurent (Richard 1977: 18). L'écart d'altitude important entre la région côtière et le plateau intérieur se répercute de façon considérable sur les divers paramètres du climat.

Cet écart de climat se manifeste dans la distribution des espèces végétales. Actuellement les espaces situés sous la cote de 150 m sont presque complètement en culture, en friche ou urbanisés. Selon l'inventaire forestier, il subsiste quelques parcelles occupées surtout par des feuillus et résineux, et certaines parcelles recouvertes par la sapinière.

Selon la classification de Rowe, la zone à l'étude chevauche deux régions forestières différentes. La vallée de la Malbaie, tout comme celle de la rivière du Gouffre, constitue une enclave de la section (L.6) Témiscouata-Restigouche (région forestière des Grands lacs et du Saint-Laurent) dans la région forestière boréale (Rowe 1972: 15 et 104). Le couvert forestier de

la vallée s'organise de la façon suivante lorsqu'il est en situation de climax:

"A l'intérieur des terres, la forêt dans son ensemble se caractérise par la présence de l'érable à sucre, du hêtre et du merisier sur les sommets et du sapin baumier et de l'épinette blanche dans les vallées [...] sur les versants des collines et les petites buttes rocheuses, le sapin baumier se trouve mêlé au merisier et au bouleau à papier et, autrefois du moins, au pin blanc et au pin rouge [...] Les plaines alluviales sont peuplées de peupliers baumiers, de frênes noirs, d'ormes blancs et d'épinettes blanches". (Rowe 1972: 104)

2.5.2 Histoire de la végétation

Cette synthèse de la recolonisation végétale, à la suite du recul du glacier est tirée de Ethnoscop (1983) et repose sur l'étude de Richard (1977).

A partir du moment où le glacier s'est retiré du territoire, la recolonisation végétale s'est opérée suivant un schéma relativement constant jusqu'à l'obtention de milieux forestiers en état d'équilibre.

La relocalisation végétale s'est opérée suivant le schéma suivant:

1- Phase de végétation non forestière:

Cette phase de longueur variable a suivi immédiatement le retrait du glacier. Elle se partage en deux étapes:

- Le désert périglaciaire: cet environnement se décrit comme "un paysage virtuellement dépourvu de toute végétation", où les dépôts minéraux de surface n'étaient pas fixés par l'humus. Quelques plantes herbacées et des lichens devaient être présent mais ne formaient pas de couverture continue. (Richard 1977: 164-165)
- La toundra: l'humus ne couvre pas complètement le sol et les spectres polliniques indiquent la présence de plantes herbacées dont plusieurs ont actuellement une distribution arctique. Cette étape comprend une phase initiale de toundra herbeuse et une phase de toundra arbustive. Le site de prélèvement pollinique Malbaie situé dans le parc des Grands-Jardins aurait supporté une toundra entre 9000 et 8000 AA (Richard 1977: 171). Cette frange de toundra tardiglaciaire, n'a pu être étendue et elle constituait probablement une "frange plus ou moins continue à la marge du glacier en recul" (Richard 1977: 173).

2- Phase d'afforestation:

Cette phase correspond à l'envahissement progressif des arbres jusqu'à la constitution d'une voûte forestière fermée. Elle s'est réalisée en franchissant les étapes suivantes:

- La toundra arborée et la taïga: constitution d'une forêt ressemblant à l'actuelle taïga, avec des bosquets d'épinette noire séparés par de vastes étendues principalement colonisées par la cladonie (Richard 1977: 176). Au site Malbaie, ce couvert végétal a prévalu entre 8000 et 5200 ans AA. Au site Caribou, au nord du lac Jacques Cartier, cet environnement a existé entre 5500 et 5200 ans AA (Richard 1977: 178). Il faut noter que dans le parc des Grands-Jardins, cette formation végétale persiste encore en équilibre avec les conditions du milieu.
- La tremblaie: le peuplier faux-tremble ou le tremble est essentiellement une espèce pionnière qui participe aux phases d'afforestation ou de reboisement dans un contexte de sous-climax. L'installation et la prolifération de cette espèce au nord du Saint-Laurent a été favorisée par l'existence d'une barrière géographique constituée par la mer de Goldthwait et la mer de Champlain (Richard 1977: 179-182). Le bouleau et les conifères, tels le sapin baumier, l'épinette noire et le pin gris sont de plus en plus abondants (Richard 1981: 352) vers la fin de cette étape.

3- Phase forestière:

Cette phase "correspond à un paysage où toutes les stations pouvant supporter des arbres sont occupées par une couverture forestière continue" sur un sol où l'humus est partout présent (Richard 1977: 183). Cette phase conduit à la formation des domaines climaciques suivants:

- La pessière
- La sapinière
- La sapinière à bouleau blanc
- La sapinière à bouleau jaune

D'après Labelle et Richard (1981: 358), le front de migration des arbres daterait de 9,900 ans AA dans la région du mont des Eboulements (site Mimi).

3.0 ARCHEOLOGIE PREHISTORIQUE

3.1 CONTEXTE REGIONAL

Actuellement, l'occupation humaine préhistorique dans l'aire d'étude n'est démontrée par aucun site connu.

Par ailleurs, nous observons que l'aire d'étude se situe dans un cadre régional où les manifestations d'occupation et d'exploitation du territoire par les groupes préhistoriques sont nombreuses même si les inventaires archéologiques systématiques sont peu nombreux. L'abondance de sites archéologiques retrouvés dans les bassins versants du lac Saint-Jean et du Saguenay, de même que les quelques sites localisés sur le Saint-Laurent entre Portneuf et Tadoussac permet de formuler l'hypothèse que le secteur compris entre ces unités géographiques a pu être fréquenté par des groupes préhistoriques comme axe de circulation ou comme aire d'exploitation des ressources.

3.2 LES SITES PREHISTORIQUES DE TADOUSSAC

Il est pertinent de mentionner brièvement ici à titre comparatif, l'existence d'un ensemble de sites préhistoriques dans la région de Tadoussac, située à quelques 60 km en aval de la Malbaie, sur la côte nord de l'estuaire du Saint-Laurent à l'embouchure du Saguenay. Cette zone a fait l'objet depuis le début du siècle de quelques reconnaissances archéologiques ponctuelles (Lowther 1965; Martijn 1973; Speck 1916; Wintemberg 1943). Plusieurs sites de surface, dégagés par l'action éolienne et/ou anthropique, furent localisés et firent l'objet de cueillette de matériel lithique. Etant donnée le contexte perturbé des sites et le peu de connaissances disponibles sur la préhistoire et sur l'évolution géomorphologique de la côte au moment où les inventaires archéologiques furent réalisés, les chercheurs (Lowther et Wintemberg) ne furent pas en mesure d'établir une séquence chronologique claire de l'occupation amérindienne ancienne de ce secteur. De plus, l'association directe entre les occupations humaines et les formes de paléo-rivages lorsque celles-ci étaient encore actives reste à déterminer de sorte que l'on ne peut statuer sur l'âge des sites archéologiques uniquement à partir de leurs altitudes au dessus du niveau actuel de la mer.

Néanmoins, certains indices typologiques semblent révéler des occupations très anciennes pour les hauts niveaux de terrasses marines à Tadoussac (120 m selon Lowther 1965: 28), à la lumière de données archéologiques récentes provenant de la côte

nord de la péninsule gaspésienne. C'est ainsi que Benmouyal (1981: 263) note la présence de pointes "planoïdes" à Tadoussac ressemblant aux spécimens paléo-indiens de la région de Sainte-Anne-des-Monts datés aux environs de 6000 ans AA.

4.0 DONNEES ETHNOHISTORIQUES

Ce chapitre a pour but d'évaluer l'importance que pouvait représenter pour des groupes amérindiens de la période historique l'aire faisant l'objet de cette étude de potentiel. Quoique souvent fragmentaires et ponctuelles, ces informations peuvent attester de la présence de groupes autochtones et parfois servir à qualifier les activités économiques auxquelles ceux-ci prenaient part. Il faut toutefois noter que ces données ne sont utilisées que pour établir un cadre de référence analogique et ne peuvent par conséquent servir à interpréter intégralement les situations qui ont prévalu à différentes époques de la période préhistorique.

Une partie des données ethnohistoriques présentées dans ce chapitre ont été tirée d'une synthèse rédigée en 1983 par Ethnoscop et qui fait état de l'histoire de l'occupation humaine des parcs provinciaux de la Jacques-Cartier et des Grands-Jardins.

4.1 L'ESTUAIRE DU SAINT-LAURENT AUX 16^e ET 17^e SIECLES

Puisque la présente étude concerne le cours inférieur de la rivière Malbaie qui est un des affluents majeurs de la côte Nord de l'estuaire du Saint-Laurent, il conviendrait d'abord de dresser un tableau général des populations amérindiennes qui occupaient cette zone au début de la période historique.

4.1.1 Les Iroquoiens du Saint-Laurent

La première mention de ce groupe culturel nous vient de la relation des voyages de Jacques Cartier dans le Nouveau-Monde, en 1534 et 1535. A l'été de cette première année, Cartier et son équipage rencontraient dans la Baie de Gaspé un groupe de 200 de ces Amérindiens, " tant hommes, femmes qu'enfants" "qui étaient venus en ladite rivière pour pêcher des maquereaux, desquels il y a grande abondance" (Cartier 1977: 58). Ce groupe, réparti dans une quarantaine de canots, n'avait établi à cet endroit qu'un campement temporaire et nous apprendrons par le texte de 1535 que ces gens venaient du village de Stadaconé, situé à l'emplacement de la présente ville de Québec. Ces autochtones ne se rendaient sur les rives de la péninsule gaspésienne qu'en été, afin de profiter de ses riches ressources marines.

Linguistiquement, ces gens appartenaient à la famille des Iroquoiens et ils faisaient partie d'un grand ensemble culturel qu'ils partageaient avec plusieurs autres de la haute vallée du Saint-Laurent et des Grands-Lacs. Les Iroquoiens du Saint-Laurent constituaient le groupe le plus septentrional de cette culture, avec une économie basée en partie sur la culture du maïs et d'autres plantes domestiquées, en plus de la chasse et de la pêche. Leur schème d'établissement se caractérisait par l'installation de villages semi permanents, parfois palissadés, qui abritaient des habitations communautaires multifamiliales. Ils occupaient également durant l'été des campements voués à la pêche intensive sur les rives du Saint-Laurent et quelques-unes de ses îles. Enfin, ils possédaient une structure politique et religieuse complexe et s'adonnaient fréquemment à des guerres d'escarmouche (Hoffman 1961: 202) (voir aussi Clermont 1980).

Les chroniques de Cartier mettent l'accent sur la très grande importance des ressources marines et aquatiques dans la subsistance de la population iroquoise de la région de Stadaconé. Il est probable que l'arrivée de l'été coïncidait avec le fractionnement de l'unité villageoise en plusieurs groupes d'exploitation qui parfois parcouraient des distances considérables sur le fleuve pour accéder aux lieux de concentrations fauniques. Par exemple, concernant la chasse aux mammifères marins, Cartier écrit que "A l'entrée de cette rivière [Saguenay], nous trouvâmes quatre barques de Canada, qui étaient venues là pour faire la pêche aux loups marins et autres poissons" (Cartier: 86). Au cours de l'été on s'adonnait aussi à la chasse au béluga aux environs de l'île aux Coudres (ibid: 87).

Les villages IROQUOÏENS

au temps de Cartier

Localisation approximative

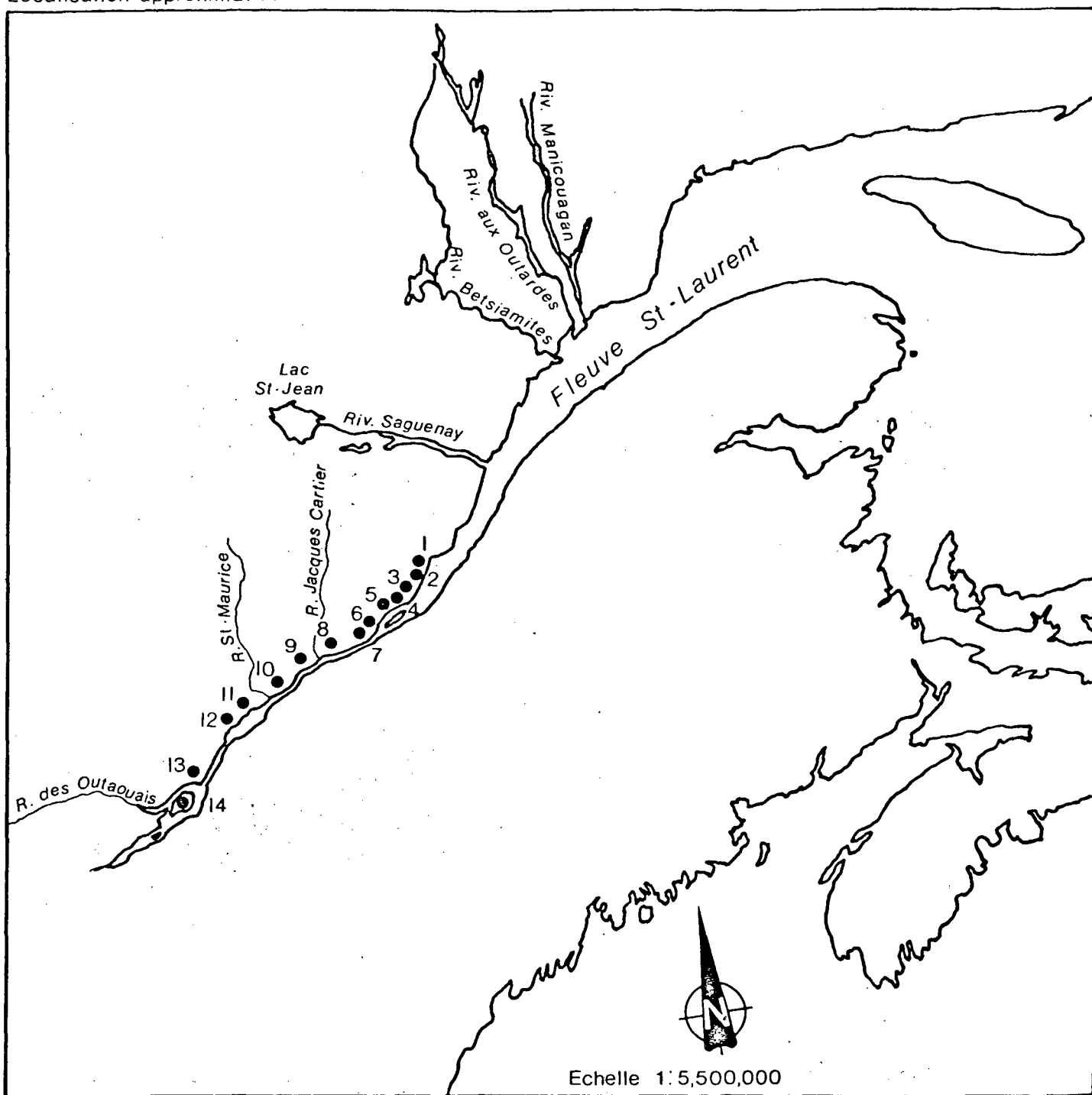


Fig-3

- Les villages

En excluant le grand village d'Hochelaga qui était situé sur l'île de Montréal et qui abritait environ 1000 personnes à l'intérieur de ses pallissades, les Iroquoiens du Saint-Laurent étaient répartis dans une douzaine de villages situés sur la rive nord du Saint-Laurent, à partir de la région de l'Île-aux-Coudres jusqu'à Montréal. D'après les sources manuscrites et certaines cartes géographiques du 16^e siècle compilées à partir des informations accumulées par Cartier (Hoffman 1961), on peut situer ces villages de façon approximative (voir fig. 3).

Pour l'instant, nous connaissons plusieurs emplacements archéologiques de campements qui ont livré des objets attribués à la période du Sylvicole supérieur et présumément occupés par des Iroquoiens du Saint-Laurent. Parmi ceux-ci on peut mentionner quatre (4) sites partiellement détruits entre Trois-Rivières et Québec, une dizaine de sites dans la région de Tadoussac et au moins sept (7) dans la région du Saguenay et Lac-Saint-Jean. (Barré & Girouard, 1978). Les emplacements situés dans la vallée du Saint-Laurent témoignent des déplacements des groupes iroquoiens (pour l'exploitation des ressources et/ou le commerce) ou de la circulation de biens de leur culture matérielle le long de réseaux commerciaux préhistoriques.

- L'utilisation de la rivière Malbaie par les Iroquoiens du Saint-Laurent.

Il n'est pas impossible que des groupes Iroquoiens aient utilisé la voie fluviale de la rivière Malbaie pour en exploiter ses ressources et pour accéder à des territoires de chasse hivernaux dans l'intérieur du Bouclier. Nous connaissons très peu de choses sur les schèmes d'établissement et de subsistance de ces groupes au cours de l'hiver et les chroniques de Cartier nous renseignent peu à ce sujet. On apprend toutefois qu'on pratiquait la chasse de mammifères terrestres:

"Ils prennent, durant lesdites glaces et neiges, grande quantité de bêtes sauvages, comme daims, cerfs et ours, lièvres, martres, renards, loutres et autres, lesquels ils nous apportaient..." (Cartier 1977: 110)

Ces chasses, probablement pratiquées à l'intérieur des terres sur le plateau laurentien, devaient être prises en charge par seulement une partie de la population de chaque village. C'est ainsi qu'au mois de février 1536, plusieurs personnes de Stadaconé quittaient le village pour aller chasser "des cerfs et autres bêtes... parce que les neiges étaient grandes, et que les glaces étaient déjà rompues dans le cours du fleuve, tellement qu'ils pouvaient naviguer par celui-ci" (ibid: 122). Ces gens étaient de retour au village vers le 20 avril de la même année.

D'après les maigres données que nous possédons, on peut présumer que les chasseurs des villages les plus orientaux

(Starnatam et Ajoasté) auraient pu remonter des vallées d'affluents du Saint-Laurent, tels que la rivière du Gouffre ou la rivière Malbaie, pour y traquer le gibier terrestre des forêts de l'intérieur. Les relations de Cartier ne nous fournissent pas d'indices précis mais indiquent bien que les Iroquoiens du Saint-Laurent réservaient une place importante à la chasse en hiver et qu'ils pouvaient même se déplacer sur le Saint-Laurent au cours de cette saison. Par ailleurs, Cartier témoigne de leur très grande mobilité sur l'axe du Saint-Laurent au cours de l'été.

4.1.2 Les Montagnais

La Nation des Montagnais est celle que l'on associe depuis le début de la période historique à l'immense territoire de la forêt boréale de la péninsule du Québec-Labrador. Ces Amérindiens chasseurs-pêcheurs-cueilleurs étaient divisés en bandes, regroupement pouvant compter de 150 à 300 individus, qui exploitaient chacune un immense territoire pendant la majeure partie de l'année en se fractionnant en groupes de chasse de plusieurs familles pouvant compter chacun de 35 à 75 personnes (Leacock 1969: 9,10). La nature dispersée des ressources fauniques et les fluctuations qui les affectaient au cours du cycle annuel ne permettaient des rassemblements importants que pendant l'été, sur la rive d'un grand lac de l'intérieur ou sur la côte.

Le territoire d'exploitation d'une bande pouvait correspondre à un ou plusieurs grands bassins hydrographiques mais leurs limites étaient probablement assez floues puisqu'on devait

s'adapter rapidement à la densité et la mobilité fluctuantes du gibier terrestre, en particulier des cervidés (orignal, caribou) qui constituaient vraisemblablement l'apport le plus important de nourriture au cours de l'hiver. C'est ainsi que des groupes de la bande des Montagnais de Tadoussac traversaient même sur la côte sud du Saint-Laurent pour leurs chasses d'hiver lorsque les forêts de la côte nord étaient trop fréquentées par leurs congénères (Dumais 1979).

Pour la période du 16^e siècle, nous ne possédons pas de données ethnohistoriques sur la présence de Montagnais dans le secteur de l'estuaire du Saint-Laurent. Comme nous l'avons vu, les Iroquoiens du Saint-Laurent occupaient un chapelet de villages semi-permanents sur la rive nord, entre le secteur de l'île-aux-Coudres et Montréal et on sait qu'ils exploitaient en été les ressources marines du fleuve vers l'est, au moins jusqu'à Tadoussac, si ce n'est jusqu'à la région de la Basse-Côte-Nord.

La première mention claire de la présence de groupes montagnais nous vient du récit d'exploration de Champlain en 1603 lorsque celui-ci atteignit Tadoussac. Il y recontra un groupe d'environ 1000 personnes de trois nations différentes: les Algonquins, les Etchemins et les Montagnais (Giguère 1973: 74). Ces deux premiers groupes s'étaient alliés aux Montagnais de Tadoussac dans le but de repousser des Iroquois (probablement des Mohawks) qui tentaient vraisemblablement d'obtenir le contrôle et le monopole de la traite naissante des fourures dans la vallée du Saint-Laurent au dessus de Tadoussac en une sorte de "no man's land".

Tadoussac représentait alors un point stratégique pour la traite des fourrures, rôle commercial qui lui était probablement dévolu déjà à la période préhistorique, de par sa position de "terminus" d'un réseau de communication traversant l'intérieur du Québec et atteignant même le lac Supérieur (Trigger 1976: 213). Les Montagnais de Tadoussac étaient privilégiés de par leur accès direct aux commerçants français. Ils pouvaient en effet emprunter le Saguenay pour atteindre différents groupes de l'intérieur des terres et leur échanger des biens de provenance européenne pour leurs pelleteries. Ils assumèrent très tôt un rôle d'intermédiaires dans la traite, profitant des biens de consommation qu'ils échangeaient contre des fourrures qu'ils n'avaient pas à piéger en totalité.

Vingt-trois ans après la relation de Champlain, on apprend que les Montagnais de Tadoussac occupaient les rives du Saint-Laurent jusque vis-à-vis Québec:

"Ez autres six mois de l'année, vingt ou trente [familles] s'assemblent sur le bord de la Rivière [Saint-Laurent] près de notre habitation [Québec], autant à Tadoussac, et autant à quarante lieues au dessus de nous, et là ils vivent de la chasse qu'ils ont faicte l'hyver, c'est à dire de viande d'Orignac boucanée, et de vivres qu'ils ont traictés avec les Français." (Lallemant 1626: 4)

Leur séjour estival sur la côte ou sur la rive du Saint-Laurent leur permettait d'ailleurs de pratiquer la pêche de plusieurs espèces de poissons et de mammifères marins. C'est surtout l'anguille qui, au cours de l'automne, faisait l'objet

d'une exploitation intensive. Le père Le Jeune nous parle des Montagnais établis à l'automne près de Québec en 1633:

"La quantité d'anguilles qu'ils prennent en ce temps là est incroyable: je ne voyais autre chose dedans et dehors leurs cabanes. (...) car les sauvages n'ont point d'autres mets pour l'ordinaire que celui-là, jusques à ce que les neiges soient grandes pour la chasse de l'Orignac."
(Le Jeune 1633: 2)

4.2 L'EXPLOITATION DU MASSIF LAURENTIEN AU NORD DE L'ESTUAIRE DU SAINT-LAURENT

Cette brève section de chapitre n'a pour but que de donner un exemple du mode d'exploitation de l'environnement par les Montagnais du 17^e siècle dans la région du massif laurentien situé entre le Saguenay au nord et l'estuaire du Saint-Laurent au sud. Ces données ne découlent pas d'une recherche documentaire systématique sur l'utilisation de ce territoire par les Amérindiens mais ont plutôt été tirées d'une des relations des Jésuites datant de 1672.

Le Jésuite François de Crepieul accompagna du 28 octobre 1671 au 17 mai 1672 un groupe de Montagnais de Québec et de Tadoussac qui se rendait hiverner à l'intérieur des terres. Ce groupe remonta le Saguenay à bord d'un voilier (?), s'arrêtant à quelques occasions à cause du mauvais temps. C'est le onzième de novembre qu'ils accostèrent vraisemblablement à Grande-Baie¹:

"Sur le soir, nous abordâmes à une grande baye, qui semblait nous inviter à débarquer par la beauté d'un Port assez commode qu'elle nous présentait, et qui par un aspect bien agréable paraissait comme couronnée de trente grandes montagnes qui l'environnaient de toutes parts..."
(Crepieulin Dablon 1672: 28)

C'est à partir de cet endroit que le groupe pénétra vers le sud à l'intérieur des terres, se déplaçant à

1- Cette baie correspond à l'actuelle baie des Ha Ha, dont le fond est occupé par la ville actuelle de La Baie qui regroupe Grande-Baie, Port-Alfred et Bogotville.

plusieurs reprises pour accéder au gibier terrestre. Le récit de l'hivernement par le missionnaire, quoique beaucoup moins détaillé et systématique que celui que nous a laissé le père Le Jeune en l'an 1634, donne un aperçu du même mode d'exploitation du milieu par un groupe très mobile poursuivant l'orignal de façon préférentielle et ne négligeant pas le moyen gibier tel que le castor. Si les prises animales semblaient irrégulières, les Montagnais ne furent en aucun moment en proie à la famine:

"Cependant nous continuons nostre route, qui n'est marquée que par celle des orignaux, sur les pistes desquels on marche tant qu'on peut, pour avoir de qu'oiz vivre (...). Après avoir ainsi marché plusieurs jours inutilement, et bien affamez, enfin le bon Dieu (...) nous fit tomber sur deux élans et sur quatre castors...(ibid: 28,29).

Le missionnaire ne mentionnera jamais la présence ou la prise de caribous quoique ce cervidé ait certainement été présent dans cette région. Comme nous l'avons déjà soutenu ailleurs (Dumais 1979), la structure du groupe de chasse de ces Montagnais était vraisemblablement mieux adaptée à la poursuite conjointe de l'orignal et de plus petit gibier, répartis plus régulièrement sur le territoire que le caribou.

Crepieul ne fournit que très peu de détails sur la géographie et sur l'étendue de territoire que son groupe a parcouru pendant l'hiver 1671-1672. Leur pénétration à l'intérieur des terres se fit jusqu'à un lac "qui porte le nom de la Croix, parce qu'il en forme très-parfaitement la figure..." (ibid: 30) De là, ils remonterent vers le Saguenay, qu'ils atteignirent le 16 mai 1672.

Il faut mentionner un passage de la relation qui relate la rencontre entre les Montagnais et "...une famille chrestienne de Sauvages, nommez Esquimaux.." (ibid: 28) qui avaient quitté leurs "compatriotes". Loin de conclure à la présence d'Inuit entre Québec et le Saguenay en 1672, on peut affirmer que ces "Esquimaux", terme algonquien qui signifiait "parlant la langue d'une terre étrangère" (Mailhot & al. 1980: 59) étaient des Micmacs de Gaspésie.

Pour conclure cette section, rappelons que les Montagnais de Tadoussac et de Québec, d'après ce que nous savons de l'hivernement de Crepieul en 1671-1672, avaient l'habitude de parcourir et d'exploiter en hiver la région du massif laurentien au sud du Saguenay et traversaient probablement même parfois au delà de la ligne de partage des eaux vers le bassin du Saint-Laurent.

4.3 LE BASSIN DE LA RIVIERE MALBAIE COMME AXE DE CIRCULATION

La mention la plus ancienne concernant l'utilisation de la rivière Malbaie comme voie de pénétration dans les terres nous vient de la chronique de Champlain pour l'année 1620:

"Du cap de la Male Baye jusqu'à la rivière Plate [rivière Malbaie] trois lieues, aste rivière est dans une anse qui assèche de Bassemmer, réservé un petit courant d'eau qui vient de la rivière, qui est assez spatieuse, il y a force rochers dedans, qui ne la rendent navigable que pour les canaux des sauvages qui servent à surmonter toutes sortes de difficultez avec leurs bateaux d'escorce."
(Giguère 1973: 1099)

Les quelques sources documentaires que nous possédons font état de l'importance de la rivière Malbaie comme voie de circulation entre l'estuaire du Saint-Laurent et la rivière Saguenay. C'est dans le cours supérieur de la rivière Malbaie que divergèrent deux routes principales vers le Saguenay. La carte de 1731 du Jésuite Laure indique la présence des voies de communication suivantes:

- du cours supérieur de la rivière Malbaie vers la tête de la rivière HaHa (lac HaHa ou Ouabouchkagamou) et de là jusqu'à la Grande Baie dans le Saguenay par la rivière HaHa.

- du cours supérieur de la rivière Malbaie jusqu'au lac Brébeuf (?) (lac Ouabapimiskagamou). De ce lac, deux chemins vers le Saguenay sont indiqués: l'un se dirige vers le lac et rivière Otis (?) (lac et rivière à l'Anguille), l'autre vers l'anse Saint-Jean sans que la rivière du même nom ne soit indiquée.

La carte du "cours de la Rivière du Saguenay" de M. Bellin, tracée en 1744, montre aussi ces deux premières voies à partir de la rivière Malbaie mais n'indique pas l'existence d'une communication entre cette dernière et l'Anse Saint-Jean.

Des documents du 19e siècle tendent à confirmer l'existence de ces grands axes de circulation. François Verreault affirmait que: "La Rivière de la Baie Ha-Ha, large de quatre arpens à son embouchure, navigable pour des Canots d'Ecorce pour vingt-cinq lieues..." (Centre d'études et de recherches historiques du Saguenay 1968: 45). Il disait également que la rivière de l'Anse Saint-Jean est navigable sur quinze lieues. Pascal Taché affirmait quant à lui que:

"... la rivière de la baie des Ha-Ha, nommée par les sauvages Weshkuewasha, elle se décharge dans le Saguenay par le Sud-ouest, elle est navigable en canots d'écorce, et se communique à la rivière de la Malbaie en faisant plusieurs portages, je n'en connais pas le cours." (CERHS 1968: 67)

L'explorateur Andrews mentionnait enfin dans son rapport de 1830 qu'il y avait un chemin d'hiver connu des Indiens abénaquis entre le cours inférieur de la rivière Malbaie et l'Anse Saint-Jean.

"J'en engagai un [Abénaquis] pour me montrer le chemin d'hiver entre cet endroit [rivière Malbaie] et l'Anse Saint-Jean, sur la rivière Saguenay..." (CERHS 1968a: 15)

4.4 CONCLUSION

Les quelques indices ethnohistoriques présentés plus haut nous permettent de tirer des conclusions qui jettent un certain éclairage sur le potentiel archéologique de notre aire d'étude:

- Il n'est pas impossible que les Iroquoiens à l'est de Stadaconé au 16e siècle aient utilisé le massif laurentien entre le Saint-Laurent et le Saguenay comme territoire hivernal de chasse. Ceci reste cependant à être vérifié archéologiquement.
- Les Montagnais utilisaient la rivière Malbaie comme voie fluviale de déplacement dès le début du 17e siècle et exploitaient au cours de l'hiver les forêts situées au nord de l'estuaire du Saint-Laurent.
- La rivière Malbaie faisait partie d'un réseau de communication reliant le bassin du Saint-Laurent à celui du moyen et du haut Saguenay. D'après des sources récentes (19e et 20e siècle), des voies terrestres de déplacement permettaient aussi le passage de la tête du bassin de la Malbaie à ceux de la Montmorency et de la Jacques-Cartier situés plus à l'ouest (Ethnoscop 1983: 109).

Les modalités d'utilisation des bassins fluviaux par les Montagnais au 17^e siècle restent encore assez vague. En ce qui concerne la saison hivernale, des relations de missionnaires tels que Crepieul et Le Jeune (1672 et 1634) indiquent que les mouvements fréquents des groupes étaient surtout dictés par la nécessité d'abattre régulièrement des orignaux alors que d'autres sortes de gibier terrestre étaient récoltés occasionnellement parallèlement à la poursuite de ce cervidé. Il est probable que l'on utilisait peu ou pas, en cette saison, les voies fluviales comme milieux d'exploitation ou axes de déplacement. Ces fonctions auraient cependant été importantes lors des déplacements effectués au printemps et à l'automne, alors qu'on pourrait s'attendre à ce que les rassemblements en bandes se soient effectués dans des environnements riches en ressources tels que la côte de l'estuaire ou de grands lacs.

Pour conclure cette section, on peut mentionner que le bassin de la rivière Malbaie fit parti de territoires de chasse autochtones jusque vers la fin du 19^e siècle, étant intégré au grand "Domaine du Roi", territoire réservé à l'exploitation des animaux à fourrures pour fin de commerce et concédé sous bail jusqu'en 1842. Tour à tour ou concuremment, les Montagnais et les Hurons de Lorette en firent l'utilisation, ainsi que des Indiens "illégaux", Malécites et Abénaquis, venus de la côte sud (Ethnoscop 1983).

5.0 ETUDE DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE

5.1 DEMARCHE GENERALE

L'étude de potentiel a été divisée en deux volets distincts. Le premier traite de l'occupation humaine préhistorique, alors que l'autre prendra en considération l'occupation historique euro-québécoise de la région de La Malbaie. Etant donné que les déterminismes des schèmes d'établissement de ces deux ensembles humains ont été très différents et que l'étude des Amérindiens préhistoriques nécessite l'utilisation systématique de données paléogéographiques, nous avons décidé de présenter les méthodes d'approche de façon distincte.

De façon très générale toutefois, on peut affirmer que la détermination théorique d'espaces géographiques comportant un potentiel archéologique doit s'établir à partir de critères ou de conventions clairement définis à priori. Le postulat de base qui permet une discrimination de certaines zones par rapport à d'autres au niveau du potentiel archéologique, est que la présence d'un établissement humain à un endroit donné est la résultante d'un certain nombre de choix ou de décisions non aléatoires de la part de l'individu ou du groupe qui a habité et utilisé ce lieu d'établissement. La capacité d'un espace à soutenir une occupation humaine est dépendante des particularités de son environnement physique et biologique et de sa capacité de satisfaire aux besoins humains. Dépendamment des ressources du milieu, de l'évaluation des besoins, du degré de développement technologique et de certaines

contraintes extérieures (de l'ordre du socio-politique par exemple), des espaces vont offrir un attrait différent pour chaque groupe culturel. Pour un même groupe culturel, la localisation de ces espaces se modifiera au gré des nouveaux besoins ou de nouvelles contraintes.

5.2 METHODOLOGIE EMPLOYEE

Nous avons vu au chapitre 2.0 de quelle façon s'organisait le paysage du secteur à l'étude et particulièrement comment il était passé d'un environnement estuarien à un environnement de type fluvial. Il s'agit maintenant de déterminer quels seront les critères choisis afin de caractériser les différentes aires, en ce qui concerne le potentiel archéologique. Les unités d'attention sont de quatre ordres et les postulats de base s'établissent de la façon suivante:

- 1- Les formes de terrain: considérant la géomorphologie de la zone à l'étude, il est postulé que les formes de terrain constituées de matériaux meubles telles que les paléo-plages, étaient les endroits les plus favorables à l'établissement de campements à la période préhistorique. Nous leur opposons des formes telles que la roche en place, dénudée ou non, et les tourbières.
- 2- Topographie: il a également été postulé que des facteurs tels que la pente du terrain, la régularité du relief ainsi que la qualité du drainage, influencent le choix des lieux d'établissement et que l'association au réseau hydrographique est primordiale parce que celui-ci constitue un moyen de déplacement et un milieu d'exploitation pendant au moins une partie de l'année.
- 3- Accessibilité aux ressources: nous avons considéré que les secteurs potentiellement riches en ressources exploitables sont susceptibles d'être occupés en certaines saisons.

- 4- Proximité des axes de déplacement connus ou présumés: par le biais des études ethnohistoriques ou par l'observation cartographique des réseaux hydrographiques contemporains ou anciens, les voies de passage et de pénétration des groupes humains peuvent être décelées.

Le tableau 1 donne les critères et combinaisons de critères qui permettent de déterminer des aires et de les qualifier en termes de potentiel archéologique. En tenant compte de ces critères et afin de localiser sur la carte 1:20,000 les aires homogènes quant à leurs caractéristiques environnementales et leur potentiel pour des établissements humains, nous avons effectué les opérations suivantes:

- examen préliminaire de la carte topographique au 1:50,000.
- examen préliminaire au stéréoscope, photographies aériennes aux échelles de 1:40,000, 1:20,000 et 1:12,000
- analyse des cartes thématiques fournies par le ministère des Transports:
 - géomorphologie et levés géotechniques
 - zones exposées aux mouvements de terrains
 - intensité des pentes
 - inventaire forestier
 - formes et matériaux associés au front glaciaire
 - délimitation des zones de dépôts
 - délimitation des zones et terrasses
 - délimitation au stéréoscope des aires à potentiel sur les photographies au 1:20,000

CRITERES	POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE		
	FORT	MOYEN	FAIBLE
Hydrologie	- zones de confluence - confluence eau douce/eau salée - secteurs de rapides - voies navigables - lacs - source d'eau douce dans contexte estuarien et maritime	- zones à écoulement uniforme - voies navigables	- zones marécageuses
Profil en long de la rive	- fles - baies - pointes - points stratégiques	- rives rectilignes	
Formes de terrain	- plages et paléo-plages - terrasses fluviales et marines dans leur partie frontale - plaines d'épandage	- même que pour le potentiel fort, mais surfaces moins développées - pentes faibles	- basses terrasses fluviales - partie arrière des terrasses - pentes fortes
Dépôts	- sable/gravier - till sableux - sols argilo-limoneux - tills argileux et/ou blocailleux	- roc	- dépôts organiques
Drainage	- bon en tout temps - bon en saison estivale		- mauvais
Accessibilité aux ressources	- accès à des concentrations de ressources fauniques terrestres et aquatiques - ressources concentrées saisonnièrement	- accès à des ressources fauniques dispersées	- accès à des ressources fauniques dispersées

Tableau 1 : Critères environnementaux utilisés dans l'évaluation des classes de potentiel, période préhistorique.

5.3 RESULTATS DE L'ETUDE DE POTENTIEL

Nous savons qu'aucun site préhistorique n'est actuellement connu dans la zone à l'étude et dans ses environs.

L'examen des divers documents cartographiques et des photographies aériennes nous a permis de reconnaître le contexte généralement perturbé des terrains constituant la vallée. Les niveaux supérieurs à 100 m supportent encore des formes glaciaires et des formes de paléo-rivages de la mer de Goldthwait qui sont bien développées.

Le cours actuel de la rivière et en particulier sa plaine d'épandage sont bien définis. Cependant les surfaces comprises entre ce niveau et le niveau de 100 m présentent généralement un faciès chaotique dû aux mouvements de masse et à l'érosion dans les dépôts argileux. Ces niveaux d'abord situés en contexte marin, et plus tard en contexte fluvial ont pu supporter des occupations humaines. Cependant, comme nous l'avons vu, l'abaissement du niveau de base a rendu les argiles et elles ont été perturbées ou détruites tout comme les traces des établissements qu'elles avaient supportées. Nous avons quand même reconnu quelques niveaux de terrasse marine ou fluvial à l'intérieur de la zone perturbée et un potentiel archéologique leur a été accordé.

Les résultats de l'étude sont présentés sur le tableau 2.

Secteur	Contexte environnemental	Alt. (m)	Zone à potentiel			
			Fort	Moyen	Faible	Total
Clermont	terrasse marine	80-90	1		1	2
	terrasse fluviale	50		2		2
	plaine alluviale		1	1		2
rivière Malbaie	plaine alluviale ou basse					
	terrasse fluviale	5-30	14	3	2	19
	terrasse marine	30-40	2	1		3
	terrasse marine	90	2	1		3
La Malbaie (embouchure de la rivière)	terrasses marines	5-20	1			1
	terrasses marines	20-50	1			1
	terrasses marines	50-100	4		2	6
La Malbaie/ Cap-à- l'Aigle	terrasse marine	5-10	2			2
	terrasse marine	20-40	2			2
	terrasse marine	50-100	6			6
			34	7	5	46

Tableau 2 : Résumé quantitatif de l'étude du potentiel préhistorique

6.0 PERIODE HISTORIQUE

6.1 DONNEES HISTORIQUES

Les bibliographies consultées ne font mention d'aucune monographie, ni d'aucune synthèse qui nous permettraient de dresser un schéma élaboré de l'occupation historique de l'aire d'étude. Nous devons donc baser notre étude sur les données disponibles suivantes:

La seigneurie de La Malbaie a été concédée à Jean Bourdon en 1653, mais en 1663, il n'y a pas encore de censitaires:

"à 38 milles en amont, commence la seigneurie de La Malbaie: à la rivière La Malbaie, terre de 4 lieues de front sur le fleuve, avec une profondeur de 4 lieues, concédée le 21 déc. 1653 à Jean Bourdon; le front commence à 10 arpents au-dessous de la rivière La Malbaie et se termine au Cap-aux-Oies inclusivement; sur une carte moderne, les limites seraient aujourd'hui les suivantes: au nord-est, une ligne qui partirait du Cap-à-l'Aigle et longerait le Mont-à-Peine; au sud-ouest, une ligne qui partirait du Cap-aux-Oies et traverserait le mont des Eboulements; la profondeur serait limitée par une ligne qui passerait derrière le lac Nairn et traverserait le village Notre-Dame-des-Monts
terre concédée en fief et seigneurie, avec haute, moyenne et basse justice; le droit de mutation est conforme à la Coutume du Vexin-le-François
Il n'y a pas encore de censitaires en 1663." (Trudel 1973: 15-16)

"En 1724, Cugnet, au nom du roi, acheta de la famille Hazeur la seigneurie de La Malbaie, qui fut incorporée au Domaine du Saguenay en mai 1725, en vue de pourvoir à l'approvisionnement des postes de traite.

Le plan était de mettre 1,000 arpents en culture (blé, autres grains, prairies) et d'y tenir 120 vaches laitières, quelques centaines de moutons, des cochons, des volailles. Il y avait déjà un moulin à scie et un moulin à farine et environ 70 arpents en culture.

La ferme se développa assez rapidement pendant les premières années. En 1733, on voit qu'elle avait 200 arpents en culture et 25 en abattis, à part 10 arpents labourés et 35 abattus sur la terre de La Comporté; 70 têtes de bétail, dont 26 vaches à lait, 30 porcs, 80 moutons. Le blé d'automne (qui, dit-on, avait été essayé là pour la première fois en Canada) y vint très bien, mais il dégénéra tout à fait en quelques années.

Cette ferme qui fut maintenue jusqu'à la fin de la domination française, ne réalisa pas ce qu'on avait espéré."
(Tremblay, 1978: 192)

- En 1742, le père Maurice hiverne à La Malbaie où "il fit préparer le bois pour une chapelle (la deuxième) à cet endroit". (Tremblay, 1978: 199)
- En 1829, des habitants de La Malbaie signent une pétition demandant que les terres du Saguenay soient ouvertes à leurs fils, puisqu'ils manquent de terre pour les établir.
(Tremblay, 1968: 233)
- En 1837, "vingt-et-un citoyens, tous propriétaires et censitaires de terres dans la paroisse de la Malbaie, se constituèrent en société pour entreprendre la coupe du bois sur le Domaine du Roi" (Tremblay, 1968: 234). La première équipe (27 hommes) partira de la Malbaie en 1838.

- En 1815, l'arpenteur Joseph Bouchette (1815: 581-582) fait la description suivante de la région de la Malbaie:

"MURRAY BAY ou MALBAY (la seigneurie de), dans le comté de Northumberland, est une des trois seules concessions en fief et seigneurie qui aient été faites par le gouvernement Anglais; elle s'étend depuis la seigneurie des Eboulemens, le long de la Rivière St. Laurent, jusqu'à Malbay, à la distance de quatre lieues sur trois lieues de profondeur; elle fut accordée le 27 Avril, 1762, à John Nairn, Ecuyer, Capitaine au 78e Regiment d'Infanterie de Sa Majesté; elle appartient à présent à Madame Nairn."

Mount Murray (la seigneurie de), est une autre concession Anglaise en fief et seigneurie, (la troisième de la même espèce est Shoolbred, dans le district de Gaspé); elle s'étend depuis le côté nord de la Rivière de Malbay, le long des bords du St. Laurent, jusqu'à la Rivière Noire, sur trois lieues de profondeur; elle fut accordée le 27 Avril, 1762, au Lieutenant Malcolm Fraser, du 78e Regiment d'infanterie de Sa Majesté, et elle appartient à présent à Malcolm Fraser, Ecuyer. Ces deux seigneuries sont séparées l'une de l'autre par la Rivière de Malbay, et ne contiennent qu'une très-petite portion de terres cultivées, en comparaison de leurs dimensions. En général, la surface de l'une et de l'autre est montagneuse, mais dans quelques endroits le sol est passablement bon; le bois de construction de toute espèce y est abondant et très-beau, particulièrement le pin. Les terres les mieux cultivées sont celles qui règnent le long de chaque côté de la Rivière de Malbay pendant environ six milles; une route passablement bonne traverse ces établissemens à leur extrémité, et il y a plusieurs fermes et de jolies maisons. Murray Bay a une église et un presbytère, deux moulins à grain, et quelques scieries; il y a aussi une maison seigneuriale bien bâtie, qui appartient au propriétaire de la seigneurie. Dans Mount Murray les meilleurs établissemens sont sur les bords de la Rivière de Malbay, et s'étendent aussi loin que ceux qui sont sur le rivage opposé; la maison seigneuriale, qui appartient au Colonel Fraser, et qui se nomme Mount Murray, est très-bien située à l'entrée de la baie, sur le rivage oriental, et elle est entourée d'une grande étendue de terres bien cultivées. Ces deux concessions sont arrosées par de petits courans d'eau, qui suffisent seulement à faire marcher les moulins.

6.2 SITES ARCHEOLOGIQUES ET BIENS CULTURELS CLASSES OU RECONNUS

L'inventaire des biens culturels ne mentionne aucun site archéologique ni aucun autre bien culturel classé ou reconnu dans l'aire d'étude.

6.3 METHODOLOGIE

Habituellement, pour déterminer le potentiel archéologique historique d'un territoire, il faut considérer les données ethno-historiques et prendre en considération les critères environnementaux. Les critères considérés peuvent être de trois ordres:

- indices d'occupations à partir de documents historiques disponibles (archives, monographies, cartes anciennes)
- composantes du contexte environnemental régional des témoins d'occupation ancienne encore observables et des sites archéologiques connus.
- contexte biogéophysique de l'aire d'étude.

6.4 RESULTATS

La base de données dont nous disposons ne nous permet malheureusement pas de développer une cartographie du potentiel historique bien hiérarchisée qui tienne compte de l'évolution diachronique de l'occupation de l'espace et des différences fonctionnelles entre les différents espaces.

Nous devons cependant considérer que les terrasses bordant l'embouchure de la rivière Malbaie, recèlent un potentiel archéologique élevé. En effet, ces espaces sont susceptibles de contenir des restes archéologiques essentiels à la compréhension de l'occupation historique de ce milieu.

7.0 RESULTATS ET RECOMMANDATIONS

7.1 RESULTATS

Les chapitres 5.0 et 6.0 ont déjà fait état des résultats de l'étude de potentiel pour l'ensemble de l'aire d'étude.

De façon générale, le territoire couvert par notre étude est actuellement en culture et certains secteurs se situent en zones densément urbanisées ou en milieu rural.

Le tableau 3 fait la synthèse des zones à potentiel localisées sur le tracé routier et indique les mesures à mettre en oeuvre pour valider ou invalider ce potentiel archéologique.

Secteur	Unité d'in-ventaire	Potentiel	Recommandation
Clermont	1	faible	visite sur le terrain et sondages si nécessaire
Clermont	2	moyen	sondages
La Malbaie	3	fort	surveillance
La Malbaie/ Cap-à- l'Aigle	4	fort	sondages

Tableau 3 : Zones à potentiel traversées par le tracé routier et recommandations.

7.2 RECOMMANDATIONS

Compte-tenu du potentiel archéologique de l'ensemble du secteur, nous émettons les recommandations suivantes pour les zones à potentiel touchées par le tracé de la route:

- 1- Inventaire: des inventaires, sur le terrain devraient être réalisés afin de valider ou d'invalidier le potentiel archéologique des zones à potentiel fort et moyen.
- 2- Visite sur le terrain et inventaire: des visites sur le terrain devraient être effectuées afin de vérifier le contexte environnemental des zones à potentiel faible et, si nécessaire, y effectuer des sondages de vérification.
- 3- Surveillance lors de la construction: dans le secteur de la Malbaie, une surveillance lors des excavations précédant la construction de la route, devrait être faite par un archéologue afin de relever tout vestige de site archéologique. Cette procédure se justifie par le fait que les sondages dans les zones urbaines sont complexes et aussi par le fait que la route prévue suit le tracé de la route actuelle.
- 4- Advenant la découverte de vestiges archéologiques, nous recommandons que des procédures soient mises en oeuvre afin de protéger ces vestiges ou d'en effectuer le sauvetage.

7.3 TRAVAUX D'INVENTAIRE SUR LE TERRAIN

Afin de valider ou d'invalider les résultats de l'étude de potentiel sur le tracé routier, un inventaire sur le terrain par le moyen de sondages archéologiques devrait être effectué par une équipe de deux personnes.

Nous estimons à deux jours, le temps nécessaire pour effectuer cet inventaire, ce qui correspond à 4 jours/homme de travail. Cette évaluation ne comprend pas le temps de déplacement, ni le temps nécessaire à la production du rapport. Elle ne comprend pas non plus le temps nécessaire à la surveillance des travaux proposés pour l'unité d'inventaire 3.

8.0 BIBLIOGRAPHIE

ANONYME

- 1972 Relations des Jésuites années 1656-1665, t. 5, Montréal,
Les Editions du Jour.

BANFIELD, A.W.F.

- 1977 Les mammifères du Canada. Les Presses de l'Université
Laval & University of Toronto Press.

BARRE, G. & L. GIROUARD

- 1978 Les Iroquoiens, premiers agriculteurs. Images de la
préhistoire du Québec, C. Chapdelaine, éd., Recherches
amérindiennes au Québec, vol. VII, nos 1-2, pp. 43-54.

BEAUDIN, L.

- 1982 Lac St-Jean, région de la Belle-Rivière: étude techno-
logique de matériel archéologique. Mémoire de maîtrise
(Anthropologie), Université de Montréal.

BENMOUYAL, J.

- 1981 North Gaspé Prehistory: A Contribution to Quebec
Archaeology, thèse de doctorat, Université Simon Fraser.

BOUCHETTE, J.

- 1815 Description topographique du Bas Canada avec des remarques
sur le Haut Canada, Londres, 664 p., LXXXVI.

BRODEUR, D. & M. ALLARD

- 1983 Les plates-formes littorales de l'île aux Coudres,
moyen estuaire du Saint-Laurent, Québec, Géogr. phys.
et Quat., vol. XXXVII, no. 2, pp. 179-195.

CANADA, Ministère des Forêts

Carte écologique levée par J.L. Lethiecq, La Malbaie, 21M/
échelle 1 : 50 000

CARTIER, J.

1977 Voyages en Nouvelle-France. Texte réunis en français
moderne par R. Lahaise et M. Couturier, Montréal,
Hurtubise HMH.

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES HISTORIQUES DU SAGUENAY

1968 Incursion documentaire dans le Domaine du Roi 1780-1830.
Séminaire de Chicoutimi.

1968a Pressions pour ouvrir le Saguenay 1829-1836.
Séminaire de Chicoutimi.

CLERMONT, N.

1980 L'identité culturelle iroquoienne. Recherches amérin-
diennes au Québec, vol. X, no. 3, pp. 139-143.

DABLON, C.

1672 Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable
aux missions des Pères de la Compagnie de Jésus en la
Nouvelle-France ès années 1671 et 1672. Relations des
Jésuites, tome 6, Editions du Jour (1972), Montréal.

DIONNE, J.C.

1977 La mer de Goldthwait au Québec, Géographie physique
et Quaternaire, vol. XXXI, nos 1-2: 61-80.

DUMAIS, P.

- 1980 Préhistoire du parc du Bic, côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent. Manuscrit, direction générale du Patrimoine, ministère des Affaires culturelles, 2 vols.

DUMAIS, P.

- 1979 Les Amérindiens et le caribou des bois au sud du Saint-Laurent. Dossier Caribou, F. Trudel éd., Recherches amérindiennes au Québec, vol. IX, nos 1-2, pp. 151-158.

ETHNOSCOPI

- 1983 Parc du Bic, étude de potentiel archéologique, ministère des Affaires culturelles, 83 p.
- 1983 Historique des parcs de la Jacques-Cartier et des Grands-Jardins. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Québec, 2 vols.

GAGNON, R.-M. & M. FERLAND

- 1967 Climat du Québec septentrional, Ministère des Richesses naturelles, service de Météorologie, Québec.

GIGUERE, G.E. éd.

- 1973 Oeuvres de Champlain. 3 vols., Editions du Jour, Montréal.

GODFREY, W.E.

- 1972 Encyclopédie des oiseaux du Québec. Les Editions de l'Homme.

HOFFMAN, B.G.

- 1961 Cabot to Cartier, Sources for a Historical Ethnography of Northeastern North America, 1497-1550. University of Toronto Press, Toronto.

LABELLE, C. & P. RICHARD

- 1981 Végétation tardiglaciaire et postglaciaire au sud-est du Parc des Laurentides, Québec, Géogr. phys. et Quat., vol. XXXV, no. 3, p. 345-359.

LALLEMANT, C.

- 1626 Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France. Relation des Jésuites, tome 1, Editions du Jour (1972), Montréal.

LEACOCK, E.

- 1969 The Montagnais-Naskapi Band. Contributions to Anthropology. Band Societies, National Museums of Canada, bull. 228, pp. 1-17.

LEIM, A.H. & W.S. SCOTT

- 1966 Fishes of the Atlantic Coast of Canada. Ottawa, Fisheries Research Board of Canada, bull. 155.

LE JEUNE, P.

- 1633 Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en l'année 1633. Relation des Jésuites, tome 1, Editions du Jour (1972), Montréal.

LE JEUNE, P.

- 1634 Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France sur le grand fleuve de S. Laurens en l'année 1634. Relations des Jésuites, tome 1, Editions du Jour (1972), Montréal.

LOWTHER, G.R.

- 1965 Archaeology of the Tadoussac Area, Prov. of Quebec, Anthropologica, vol. 7, no. 1, pp. 27-37.

MAILHOT, J. & Al.

- 1980 On est toujours l'Esquimau de quelqu'un. Etudes Inuit, vol. 4, nos 1-2, pp. 59-77.

OCCHIETTI, S.

- 1982 Synthèse litostratigraphique et paléo-environnements du Quaternaire au Québec méridional. Hypothèse d'un centre d'englacement wisconsinien au Nouveau-Québec, Géogr., phys. Quat., vol. XXXVI, nos 1-2, pp. 15-49.
- 1980 Le Quaternaire de la Région de Trois-Rivières/Shawinigan, Québec. Contribution à la paléo-géographie de la vallée moyenne du Saint-Laurent et corrélations stratigraphiques. Paléo-Québec, #10, Montréal, 218 p.

POULIN, P.

- 1976 Le complexe morainique de St-Narcisse dans le secteur sud de la rivière Malbaie. Interprétation paléoclimatique par l'analyse pollinique. Thèse de maîtrise, département de géographie, Université Laval, Québec.

POULIN, P.

1976 Formes et matériaux associés au front glaciaire (carte 3),
tirée de "Le complexe morainique de St-Narcisse"
(thèse de maîtrise).

QUEBEC, Ministère des
Terres et Forêts

Carte forestière, inventaire forestier; carte 1 (21 M/9 N.E.)

QUEBEC, Ministère de l'Energie et des Ressources (Dossier DPV-812)

Carte d'"intensité des pentes" Rivière Malbaie, échelle
1 : 10 000, dressée par Ginette Lajoie, 1981, carte 1.2,
feuillet 2.

Carte "géomorphologie et levés géotechniques", La Malbaie,
carte 3.1, feuillet 6, par Ginette Lajoie 1981, échelle
1 : 10 000.

Zones exposées aux mouvements de terrain. La Malbaie,
carte 2.4, feuillet 5, échelle 1 : 10 000, Ginette
Lajoie 1981.

Zones exposées aux mouvements de terrain Région de
Charlevoix, Rapport fait par Ginette Lajoie, 1981
DPV 812.

Rivière Malbaie, profil longitudinal, carte 4.1, feuillet 8,
Ginette Lajoie, 1981.

QUEBEC, Ministère des Transports

1983 Géomorphologie du quaternaire, route 138, Clermont/
Cap-à-l'Aigle. (Denis Roy et Vincent Vézina) 11 p.

Délimitation des zones et terrasses, carte 21M9.

RICHARD, P.

1977 Histoire post-wisconsinienne de la végétation du Québec
méridional par l'analyse pollinique, Québec, ministère
des Terres et Forêts, 2 t.

1977 Végétation tardiglaciaire au Québec méridional et
implications paléoclimatiques, Géogr. phys. et Quat.,
vol. XXXI, nos 1-2, pp. 161-176.

RONDOT, J.

1969 Géologie de la région de la rivière Malbaie, Québec,
ministère des Richesses naturelles, R.P. 576.

ROWE, J.S.

1972 Les régions forestières du Canada. Ministère de
l'Environnement, Service canadien des Forêts, publ.
no. 1300F, Ottawa.

SPECK, F.G.

1916 An Ancient Archaeological Site on the Lower St. Lawrence.
Manuscrit, Musée national de l'Homme, Ottawa.

TREMBLAY, V.

1968 Histoire du Saguenay depuis les origines jusqu'à 1870.
Chicoutimi, la Librairie régionale, 465 p.

TRIGGER, B.G.

- 1976 The Children of Aataensic. A History of the Huron
People to 1660. McGill-Queen's University Press, Montréal
et London, 2 vols.

TRUDEL, M.

- 1666 Le Terrier du Saint-Laurent en 1663. Université d'Ottawa,
(Cahiers du Centre de recherche en Civilisation canadienne-
française, #6) 618 p.

WINTENBERG, W.J.

- 1943 Artefacts from Ancient Workshop Sites Near Tadoussac,
Saguenay County, Québec, American Antiquity, vol. 8,
no. 4, pp. 313-340.

9.0 CARTE



ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE
ROUTE 138
CLERMONT - CAP-À-L'AIGLE

LÉGENDE

□ L'AIRE D'ÉTUDE

— TRONÇON ROUTIER

POTENTIEL PRÉHISTORIQUE

■ FORT
▨ MOYEN
▤ FAIBLE

Ⓜ POTENTIEL HISTORIQUE

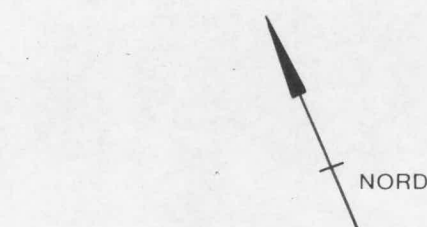
FACTEURS LIMITATIFS

- ZONES PERTURBÉES (ORIGINE ANTHROPIQUE)

R: REMBLAYAGE
U: URBANISATION
A: AMÉNAGEMENTS DIVERS

G: - ZONES DE GLISSEMENT DE TERRAIN

1: UNITÉ D'INVENTAIRE PROPOSÉE

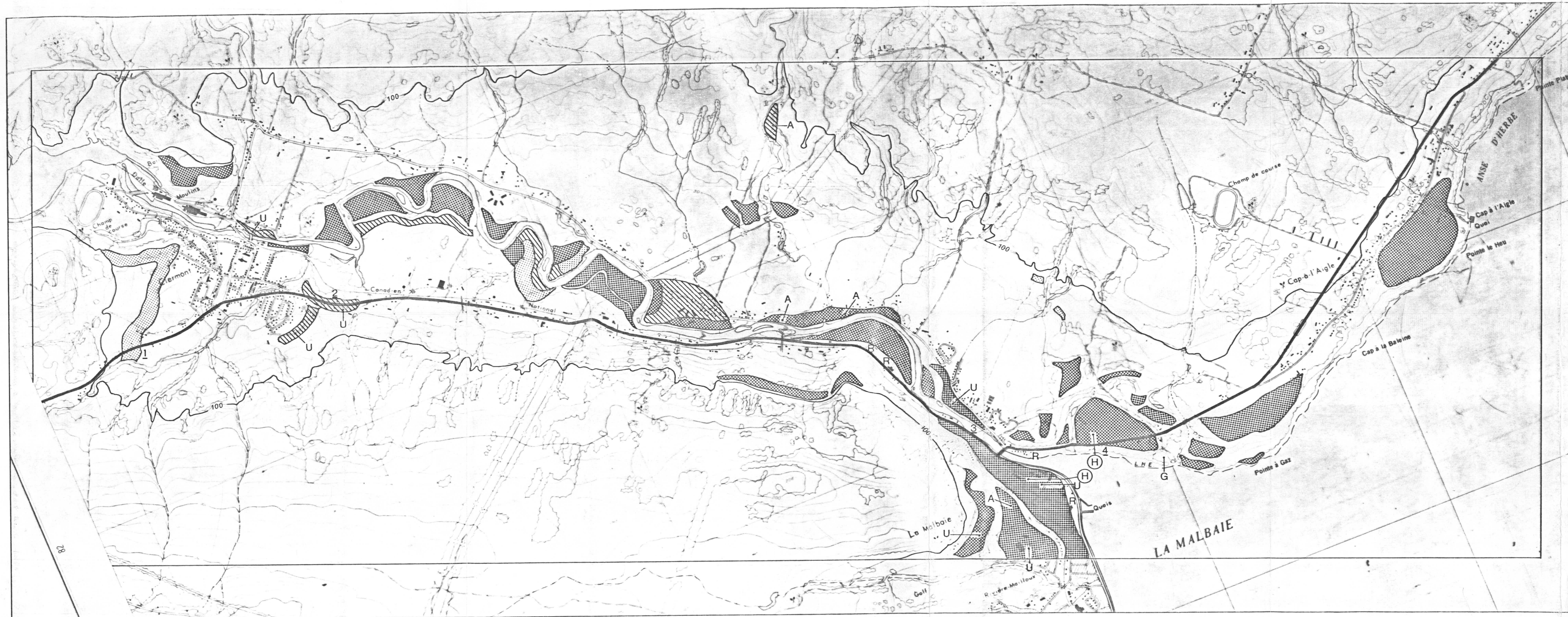


0 1 Km



MINISTÈRE DES TRANSPORTS

ethnoscop



ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE
ROUTE 138
CLERMONT - CAP-À-L'AIGLE

LÉGENDE

□ L'AIRE D'ÉTUDE

— TRONÇON ROUTIER

POTENTIEL PRÉHISTORIQUE

■ FORT

▨ MOYEN

▤ FAIBLE

(H) POTENTIEL HISTORIQUE

FACTEURS LIMITATIFS

- ZONES PERTURBÉES (ORIGINE ANTHROPIQUE)

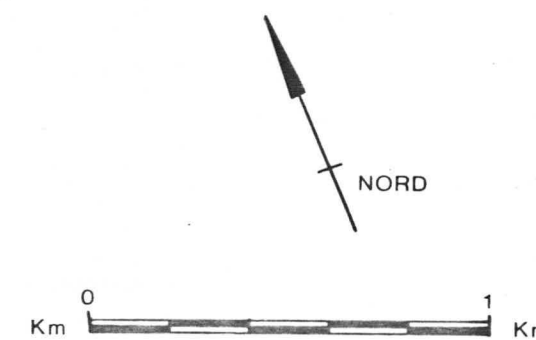
R: REMBLAYAGE

U: URBANISATION

A: AMÉNAGEMENTS DIVERS

G - ZONES DE GLISSEMENT DE TERRAIN

1: UNITÉ D'INVENTAIRE PROPOSÉE



MINISTÈRE DES TRANSPORTS

ethnoscop

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 128 227